

**Séance du 23 juillet 2020****Délibération n° 2020-87**

L'an deux mil vingt, le 23 du mois de juillet à 20 heures, se sont réunis, à Coulevre, dans la salle socio-culturelle, sous la présidence de Daniel RONDET, Président, dûment convoqués le 17 juillet 2020.

Présent(s) : Monsieur Thierry AUDOUIN, Monsieur Stéphane MILAVEAU Monsieur Marc SIGNORET, Monsieur Raymond AUCLAIR, Monsieur Sébastien DENIZOT, Monsieur Olivier FILLIAT, Madame Véronique PAULMIER, Monsieur Fabien THEVENOUX, Monsieur Michel GALOPIER, Monsieur Daniel RONDET, Madame Stéphanie CUSIN-PANIT, Monsieur Gilles JACQUET, Monsieur Daniel ARTIGAUD, Monsieur Olivier LARAIZE, Monsieur Michel PERNET, Monsieur Pierre-Marie DELANOY, Monsieur Jérôme JOMIER, Madame Elisabeth PLESSE, Monsieur Sébastien MERY, Monsieur Didier REGRAIN, Monsieur Ludovic VITOUX, Monsieur Denis CLERGET, Monsieur Christophe BAJARD, Monsieur Francis LEBLANC

Formant la majorité des membres en exercice ;

Procuration(s) : Monsieur David LOUBRY à Monsieur Christophe BAJARD

Absents excusés : Madame Solange LALEVEE représentée par son suppléant Monsieur Raymond AUCLAIR, et Monsieur Kamel AMARA représenté par son suppléant Monsieur Michel PERNET.

Présent(s) sans voix délibérative : Madame Anne RENAUD, Madame Catherine NOYON et Monsieur Alain BECQUART

Assistaient également à la réunion : Madame Odile LEPEE, Monsieur Jean-Louis ETIEN, Monsieur Loïc DUFOURNEAU

Nombre de Membres en exercice	25
Nombre de Membres présents	24
Nombre de suffrages exprimés	25
Votes Pour	25
Votes Contre	0
Abstentions	0

NOMENCLATURE ACTES	
N° : 5.3	Thème : Désignation de représentants

**Objet : Désignation des représentants de la communauté de communes au sein du SICTOM du secteur de Cérilly**

Le conseil communautaire,

Sur le rapport de Monsieur le Président,

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.5711-1 ;
- VU** les statuts de la communauté de communes ;
- VU** la délibération du 12 janvier 2009 prévoyant l'adhésion de la communauté de communes au SICTOM du secteur de Cérilly à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010 ;
- VU** les statuts du SICTOM du secteur de Cérilly ;

- VU** la Charte du Pays de Tronçais relative aux modalités d'exercice des compétences transférées à la communauté de communes approuvée le 3 décembre 2012 ;
- VU** les résultats du scrutin relatif à la désignation des représentants de la communauté de communes au sein du SICTOM du secteur de Cérilly ;

**Considérant** que les statuts du SICTOM du secteur de Cérilly prévoient que le nombre de membres du comité syndical est porté à 24 pour la communauté de communes (24 titulaires, 24 suppléants) ;

Après en avoir délibéré,

**DECIDE :**

**Article 1 :** de proclamer en tant que représentants de la communauté de communes au sein du comité syndical du SICTOM du secteur de Cérilly, les conseillers suivants :

<b>Communes</b>	<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
<i>Ainay-le-Château</i>	Madame Carole GUESSANT	Madame Annie GAUMET
	Monsieur Thierry TRUFFY	Monsieur Marc SIGNORET
<i>Braize</i>	Monsieur Didier BOUBET	Monsieur Raymond AUCLAIR
	Monsieur Sylvain DAUDON	Monsieur Jérémy BORDERIEUX
<i>Cérilly</i>	Monsieur Roger SOUCHAL	Monsieur Sébastien DENIZOT
	Monsieur Fabien THEVENOUX	Monsieur Stéphane DESFORGES
<i>Coulevre</i>	Monsieur Didier FREMILLON	Monsieur Bruno VERRIER
	Monsieur Sébastien FRIAUD	Madame Marie-Christine BERTOUX
<i>Hérisson</i>	Monsieur Nicolas CHEVALLIER	Monsieur Philippe PERCHE
	Madame Josette DOURBIAS	Monsieur Denis BONNEAU
<i>Isle-et-Bardais</i>	Monsieur Daniel ARTIGAUD	Monsieur Rodolphe DUCLUZEAU
	Madame Anne RENAUD	Madame Jeanine THEVENET
<i>Le Brethon</i>	Madame Sabrina CLAME	Monsieur Jean-Christophe DERET
	Monsieur Jean-Claude DUPECHOT	Monsieur Olivier LARAIZE
<i>Le Vilhain</i>	Madame Amandin COFFIN	Monsieur Jérôme CIVADE
	Monsieur Anthony VERHOEVEN	Madame Sabrina DUBOIS
<i>Saint-Bonnet-Tronçais</i>	Monsieur Didier REGRAIN	Madame Françoise BOURGAIN-WADE
	Monsieur Alain SURAMY	Monsieur Dominique MAES
<i>Saint-Caprais</i>	Monsieur Bernard de NICOLAY	Madame Catherine GUYON
	Monsieur Ludovic VITOUX	Madame Nathalie ROUGIER
<i>Theneuille</i>	Monsieur Yannick RASTOILE	Monsieur Didier MAZERON
	Monsieur Dominique GIRARDI	Monsieur Sébastien MEIGNIN
<i>Valigny</i>	Monsieur Alain BECQUART	Madame Manon GAYET
	Monsieur Bernard CHORGNON	Monsieur Dominique GOVIGNON

**Article 2 :** d'autoriser le Président à exécuter la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 27/07/2020

Reçu en préfecture le 27/07/2020



Affiché le

**SLOW**

ID : 003-240300558-20200723-D202087-DE

Fait et délibéré le 23 juillet 2020,  
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,  
Le Président



Daniel RONDET

Monsieur le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)